



MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 22-7-2020 Date de révision: 21-6-2023 Remplace la fiche: 1-9-2021 version: 1.3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN
Code du produit : 05000RN
Type de produit : Autres huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification.
Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs
Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation non dispersive
Utilisé dans des systèmes clos
Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030
info@mpmoil.nl - www.mpmoil.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre antipoison d'Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]Mélanges/Substances: FDS UE > 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830, 2020/878 (Annexe II de REACH)

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient: Alkylphénol en C14-16-18, Complexe à longue chaîne du polysulfure d'alkyle et de dithiocarbamate de molybdène. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée, contient <3% (p / p) d'extrait de DMSO, selon IP346

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Destillate (Erdöl), mit Wasserstoff behandeltes schweres Paraffin	N° CAS: 64742-54-7 N° CE: 265-157-1 N° Index: 649-467-00-8 N° REACH: 01-2119484627-25	$\geq 10 - \leq 40$	Asp. Tox. 1, H304
Bis (nonylphényl) amine	N° CAS: 36878-20-3 N° CE: 253-249-4 N° REACH: 01-2119488911-28	$\geq 1 - \leq 2$	Aquatic Chronic 4, H413
Alkylphénol en C14-16-18	N° CAS: 1190625-94-5 N° CE: 931-468-2 N° REACH: 01-2119498288-19	$\geq 1 - \leq 1,5$	Skin Sens. 1, H317 STOT RE 2, H373
Zinc bis [O- (6-méthylheptyl)] bis [O- (sec-butyl)] bis (dithiophosphate)	N° CAS: 93819-94-4 N° CE: 298-577-9 N° Index: 272-028-3 N° REACH: 01-21419543726-33	$\geq 0,1 - \leq 0,99$	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Complexe à longue chaîne du polysulfure d'alkyle et de dithiocarbamate de molybdène	N° CE: 457-320-2 N° REACH: 01-0000019337-66	$\geq 0,1 - \leq 0,2$	Skin Irrit. 2, H315 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Chronic 3, H412
Distillats (pétrole), paraffiniques légers déparaffinés au solvant	N° CAS: 64742-56-9 N° CE: 265-159-2 N° Index: 649-469-00-9 N° REACH: 01-2119480132-48	0,0297	Asp. Tox. 1, H304

MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Limites de concentration spécifiques		
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Zinc bis [O- (6-méthylheptyl)] bis [O- (sec-butyl)] bis (dithiophosphate)	N° CAS: 93819-94-4 N° CE: 298-577-9 N° Index: 272-028-3 N° REACH: 01-21419543726-33	(6,25 ≤C < 100) Skin Irrit. 2, H315 (10 ≤C < 12,5) Eye Irrit. 2, H319 (12,5 ≤C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Après inhalation	: Pas nécessaire.
Après contact avec la peau	: Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Après ingestion	: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation	: Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact avec la peau	: Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.
Après contact oculaire	: Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.
Après ingestion	: Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée, poudre, mousse et CO2.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant.
-------------------	--

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection	: Gants. Lunettes de protection.
Procédures d'urgence	: Ne pas respirer les vapeurs.

MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Lunettes de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.

Procédés de nettoyage : Détergent. Nettoyer dès que possible tout déversement, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

Autres informations : Les déversements peuvent être glissants. Utiliser des récipients de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Éviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Température de manipulation : < 40 °C

Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Stocker dans un récipient fermé.

Conditions de stockage : Garder les conteneurs fermés en dehors de leur utilisation.

Température de stockage : ≤ 40 °C

Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques

Complexe à longue chaîne du polysulfure d'alkyle et de dithiocarbamate de molybdène

UE - Valeur limite indicative d'exposition professionnelle (IOEL)

IOELV TWA (mg/m³)	10 mg/m³
-------------------	----------

8.1.2. Procédures de suivi recommandées

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.1.4. DNEL et PNEC

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

8.1.5. Bande de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques:

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2.2. Équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

8.2.2.2. Protection de la peau

Protection de la peau et du corps:

Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des mains:

Gants de protection

Protection des mains					
Type	matériel	Perméation	Épaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR)	6 (> 480 minutes)	> 0,4		EN ISO 374

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires

Protection des voies respiratoires:

Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques

Pas d'informations complémentaires disponibles.

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Ambré.
Aspect	: Liquide huileux.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Pas disponible
Point de fusion	: Pas disponible
Point de congélation	: Pas disponible
Point d'ébullition	: Pas disponible
Inflammabilité	: Pas disponible
Limites d'explosivité	: Pas disponible
Limite inférieure d'explosion	: Pas disponible
Limite supérieure d'explosion	: Pas disponible

MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Point d'éclair	: > 200 °C @ ASTM D92
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
pH	: Pas disponible
Viscosité, cinématique	: 60 mm ² /s @ 40°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Kow	: Pas disponible
Pression de vapeur	: Pas disponible
Pression de vapeur à 50°C	: Pas disponible
Densité	: 849 kg/m ³ @ 15°C
Densité relative	: Pas disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Pas disponible
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Non applicable
État d'agrégation des particules	: Non applicable
État d'agglomération des particules	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable
Empoussiérage des particules	: Non applicable

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant. Acides et bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé

MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg OECD 401
DL50 orale	> 2000 mg/kg OECD 402
Zinc bis [O- (6-méthylheptyl)] bis [O- (sec-butyl)] bis (dithiophosphate) (93819-94-4)	
DL50 orale rat	2600 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 3160 mg/kg de poids corporel OECD 402
CL50 Inhalation - Rat	> 2 mg/l > 2 ml 1h OECD 403 read across
ETA CLP (voie orale)	2600 mg/kg de poids corporel
Complexe à longue chaîne du polysulfure d'alkyle et de dithiocarbamate de molybdène	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg OECD 425
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg OECD 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé. (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé
Alkylphénol en C14-16-18 (1190625-94-5)	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	: Non classé
MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN	
Viscosité, cinématique	60 mm²/s @ 40°C
11.2. Informations sur les autres dangers	
11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien	
Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien	: Le mélange ne contient pas de substances inscrites sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnu comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %
11.2.2. Autres informations	
RUBRIQUE 12: Informations écologiques	
12.1. Toxicité	
Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë)	: Non classé
Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique)	: Non classé
Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l OECD 203 (Danio rerio @96h)

MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)	
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l OECD 202 (Daphnia magna)
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l OECD 201 (Desmodesmus subspicatus)
Zinc bis [O- (6-méthylheptyl)] bis [O- (sec-butyl)] bis (dithiophosphate) (93819-94-4)	
CL50 poisson 1	4,5 mg/l OECD 203 (Oncorhynchus mykiss) 96h
CE50 Daphnie 1	5,4 mg/l OECD 202 (Daphnia magna) 48h
CE50 72h - Algues [1]	2,1 mg/l Selenastrum capricornutum UTEX 1648
Complexe à longue chaîne du polysulfure d'alkyle et de dithiocarbamate de molybdène	
CE50 Daphnie 1	50 mg/l OECD 202 (Daphnia magna, 48h)
CE50 72h - Algues [1]	14 mg/l OECD 201 (Pseudokirchneriella subcapitata)
NOEC (aigu)	94,8 mg/l
NOEC chronique crustacé	100 mg/l @21d - Daphnia Magna (OECD 211)
NOEC chronique algues	4,05 mg/l
12.2. Persistance et dégradabilité	
MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN	
Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.
Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	1 % @28d
Zinc bis [O- (6-méthylheptyl)] bis [O- (sec-butyl)] bis (dithiophosphate) (93819-94-4)	
Biodégradation	1,5 % OECD 301B 28d
Complexe à longue chaîne du polysulfure d'alkyle et de dithiocarbamate de molybdène	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	23 % OECD 301 (29d)
12.3. Potentiel de bioaccumulation	
Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)	
Log Pow	> 7,6
Potentiel de bioaccumulation	Bioaccumulation potentielle.
Zinc bis [O- (6-méthylheptyl)] bis [O- (sec-butyl)] bis (dithiophosphate) (93819-94-4)	
Log Pow	0,9 @23C
Complexe à longue chaîne du polysulfure d'alkyle et de dithiocarbamate de molybdène	
FBC poissons 1	88 OECD 305 (Cyprinus carpio, 25C)
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	88 OECD 305 (Cyprinus carpio, 25C - 0.05mg/l)
12.4. Mobilité dans le sol	
MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN	
Sol	Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Bis (nonylphényl) amine (36878-20-3)

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

Zinc bis [O- (6-méthylheptyl)] bis [O- (sec-butyl)] bis (dithiophosphate) (93819-94-4)

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

Complexe à longue chaîne du polysulfure d'alkyle et de dithiocarbamate de molybdène

Sol	Adsorption dans le sol.
-----	-------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien	: Le produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne.
---	---

12.7. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires	: Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: 13 02 06* - huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

N° ONU	: Non réglementé
N° ONU (IMDG)	: Non réglementé

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (ADR)	: Non réglementé
Désignation officielle de transport (IMDG)	: Non réglementé

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR)	: Non réglementé
---	------------------

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG)	: Non réglementé
--	------------------

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR)	: Non réglementé
Groupe d'emballage (IMDG)	: Non réglementé

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement	: Non
Polluant marin	: Non
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles

MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non réglementé

Transport maritime

Non réglementé

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

Catégorie ABM	: Z(2) - substances biodégradables aux propriétés dangereuses pour l'homme et l'environnement (carcinogénicité/mutagénicité/reprotoxicité/potentiel de bioaccumulation ou toxicité)
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	: Distillats (pétrole), paraffiniques légers déparaffinés au solvant, Zinc bis [O- (6-méthylheptyl)] bis [O- (sec-butyl)] bis (dithiophosphate), Destillate (Erdöl), mit Wasserstoff behandeltes schweres Paraffin sont listés
SZW-lijst van mutagene stoffen	: Distillats (pétrole), paraffiniques légers déparaffinés au solvant, Zinc bis [O- (6-méthylheptyl)] bis [O- (sec-butyl)] bis (dithiophosphate), Destillate (Erdöl), mit Wasserstoff behandeltes schweres Paraffin sont listés
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding	: Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid	: Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling	: Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien	Ajouté	
	Date de révision	Modifié	
	Remplace la fiche	Modifié	
1.1	Nom commercial du produit	Ajouté	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	
6.1	Mesures générales	Ajouté	

MPM Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic RN

Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) modifié par le règlement (UE) 2020/878

Indications de changement			
Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
6.1	Procédures d'urgence	Ajouté	
6.1	Équipement de protection	Modifié	
6.1	Équipement de protection	Modifié	
7.2	Conditions de stockage	Ajouté	
8.2	Mesures techniques	Ajouté	
12.2	Persistance et dégradabilité	Ajouté	
12.4	Sol	Ajouté	
13.1	Indications complémentaires	Ajouté	
13.1	Code catalogue européen des déchets (CED)	Modifié	

Texte intégral des phrases H et EUH	
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
EUH208	Contient: Alkylphénol en C14-16-18, Complexe à longue chaîne du polysulfure d'alkyle et de dithiocarbamate de molybdène. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles – Exposition répétée, catégorie 2

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.